



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **4 mars 2026 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur les dérogations mineures suivantes :

1.	Numéro de cadastre :	5 096 164
2026-004	Numéro d'immeuble :	Chemin Morgan, Sutton
	Nature et effet de la demande :	<p>1. Autoriser une superficie minimale de lot de 15 634,5 mètres carrés pour le lot 1 au lieu de 40 000 mètres carrés, comme indiqué au Règlement de zonage 115-2, section 1,2, chapitre 3, Zone PAM-07.</p> <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/wp-content/uploads/2026/02/Document-presentation-DM-Morgan.pdf</p>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 17^e jour du mois de février de l'an 2026.

Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire
Greffière et directrice des affaires juridiques